

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Numéro de dossier : CU2016-052

1. Événement, date et lieu	2. Origine	3. Objet										
Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/> Consultation RRVQ chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/> Tenue le 8 juin 2016 à 19 h à l'édifice Marie-Guyart, Porte 4A, Rue De La Chevrotière	Conseil municipal <input checked="" type="checkbox"/> Comité exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Abrogation de la résolution CE-2016-0757 et modification d'un nom de rue Saint-Amable pour Jacques Parizeau - District électoral du Cap-aux-Diamants - Arrondissement de La Cité-Limoilou										
4. Présences												
<p>Membres avec droit de vote : M. Fabien Abitbol, Mme Claudia Audet, M. Louis Dumoulin, Mme Pauline Guyomard, M. Michel Hallé, et Mme Karine Hardy.</p> <p>Personnes-ressources : Mme Anne Corriveau, Conseillère municipale et présidente du comité de toponymie. Mme Frédérique Châlon, Commis spécialisée (toponymie), Culture et relations internationales. M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, Arrondissement de La-Cité-Limoilou.</p> <p>Animation et préparation du rapport : M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Arrondissement de La-Cité-Limoilou.</p>												
5. Informations présentées												
<p>Madame Corriveau a présenté les informations suivantes à l'assistance et au conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de nom d'une rue pour Jacques Parizeau est une demande du conseil de Ville et de la famille de monsieur Parizeau. • Rappel que le mandat donné au conseil de quartier est en fonction de l'article 4 du règlement R. R. V. Q., chapitre P-4, Règlement sur la politique de consultation publique, qui impose de procéder à une consultation publique lors d'un changement de nom. • La Ville de Québec informera plusieurs entreprises et organisations du changement d'adresse, les citoyens n'ont donc pas à entreprendre de démarche auprès de ces entreprises et organisations. Les résidants sont cependant responsables de s'assurer que le changement ait été effectué avec tous autres correspondants. • La Ville de Québec ne dédommage pas les résidants ou les entreprises pour les frais associés au changement. • Postes Canada continuera de traiter et de livrer, sans frais, le courrier portant l'ancienne adresse pendant une période de six mois. De plus, Postes Canada fournira gracieusement des cartes de changement d'adresse affranchies aux résidants touchés afin de les aider à informer leurs correspondants. • Le comité de toponymie tente de trouver l'endroit le plus logique pour honorer la personne, et pour un premier ministre notre attention s'est portée sur la colline parlementaire. • La rue Saint-Amable est en l'honneur d'Amable Berthelot, d'une importante famille dans l'histoire de la Ville de Québec. La famille Berthelot a encore une rue, un parc, et un marché à leur nom. • D'autres parlementaires importants. • Madame Lapointe, épouse de Monsieur Parizeau, marchait régulièrement la rue avec son mari entre leur résidence et la colline-parlementaire. • La rue Saint-Amable fait également le lien entre le parc de la Francophonie et le parc de l'Amérique-Française. 												
6. Recommandation spécifique du mandaté												
<p>Conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste <u>rejette</u> la recommandation de modification du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau et recommande plutôt d'envisager une voie de circulation ou une infrastructure de plus grande qualité pour honorer adéquatement la mémoire de M. Jacques Parizeau.</p>												
7. Options soumises au vote	8. Description des options											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Options</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Options	Nombre de votes	A	6	B	0	Abstention	0	Total	6	<p>Option A : Statu quo, soit recommandé au conseil d'arrondissement de rejeter la demande.* *Le conseil recommande plutôt d'envisager une voie de circulation ou une infrastructure de plus grande qualité pour honorer adéquatement la mémoire de M. Jacques Parizeau.</p> <p>Option B : Accepter la demande, soit recommandé de changer le nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques-Parizeau.</p>	
Options	Nombre de votes											
A	6											
B	0											
Abstention	0											
Total	6											

9. Questions et commentaires du public	Nombre de personnes présentes : 24 (20 SJB, 4 VQCBCP)
	Nombre d'intervenants : 12

Questions du public :

- **Un citoyen demande si la décision concernant le changement de nom est déjà prise.**

Réponse de Mme Corriveau : les gens des conseils de quartier ont le mandat de faire leur recommandation, et on doit considérer leur opinion et rapport. La Ville doit également informer les citoyens sur de tels projets.
- **Une citoyenne demande pourquoi une rue et non un parc comme celui de la Francophonie.**

Réponse de Mme Corriveau : La commission a retenu Saint-Amable comme la meilleure rue du secteur après analyse. Quant aux parcs, ces parcs n'appartiennent pas à la Ville et la CCNQ a leurs propres plans pour honorer monsieur Parizeau.
- **Une citoyenne demande s'il y aura des interventions pour améliorer la qualité de vie sur la rue Saint-Amable si elle change de nom. Il y a des problèmes de grabuge et vandalisme sur la rue.**

Réponse de Mme Corriveau : Elle reconnaît que les quartiers centraux ont des problèmes différents que l'arrondissement Sainte-Foy– Sillery– Cap Rouge.
- **Un citoyen demande pourquoi ne pas avoir choisi Grande-Allée, un nom qui ne veut rien dire. Est-ce parce que ça coûterait trop cher à cause des commerces?**

Réponse de Mme Corriveau : La Ville de Québec n'assume pas les coûts de changement de nom pour les entreprises et citoyens. Le nombre de commerces n'influence donc pas la décision du comité.
- **Un citoyen trouve que le fait que madame et monsieur Parizeau prenaient des marches sur cette rue est un argument un peu faible.**

Réponse de Mme Corriveau : Cette information nous a été donnée par la famille après le choix de Saint-Amable.

Commentaires du public :

- Des citoyens disent qu'ils trouvaient initialement que la rue Saint-Amable était trop modeste pour un grand homme comme Jacques Parizeau, mais qu'ils se rendent aux arguments du comité de toponymie.
- Une citoyenne mentionne que Jacques Parizeau est à l'origine de l'Opéra de Québec et de Montréal. Il y a donc un beau lien avec Saint-Amable et le Grand Théâtre.
- Un citoyen invite la ville à éliminer les « faux saints » et utiliser les vrais noms complets des personnes honorés (la rue Saint-Amable, la rue Saint-Jean, la rue Saint-Louis, etc.).
- Un citoyen rappelle que la famille Berthelot a encore quelques sites à leur nom.
- Une quinzaine de citoyens, la majorité, étaient en accord avec la suggestion d'un membre du conseil de quartier de changer le nom du boulevard Laurentien en l'honneur de monsieur Parizeau.
- Une citoyenne dit avec humour, que si mon nom est Amable Berthelot que l'on m'honore avec le nom « Saint-Amable », je me tournerais dans ma tombe.
- Plusieurs citoyens soulignent que le prestige de la rue ou quantité de béton est un triste facteur à considérer, comparé à l'attachement de la rue avec les réalisations et la vie de la personne. Il ne faut pas mettre nos disparus en compétition.
- Au vote, une majorité de citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste ont préféré conserver le nom Saint-Amable.
- Des citoyens ont applaudi à la lecture de la résolution du conseil de quartier refusant le changement de nom.

10. Questions et commentaires du mandaté

Questions des administrateurs du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste:

- **Un administrateur demande si d'autres voies de circulation ont été envisagées, et si oui lesquelles.**

Réponse de Mme Corriveau : Oui, mais nous ne rendons pas publiques les autres rues. Le comité de toponymie reçoit beaucoup de demandes.
- **Un administrateur demande pourquoi ne pas nommer le boulevard Laurentien en l'honneur de monsieur Parizeau au même titre que les autoroutes Jean Lesage ou Robert Bourassa.**

Réponse de Mme Corriveau : Le boulevard Laurentien n'est pas administré par la ville, c'est provincial.
- **Une administratrice demande si une rue Jacques-Parizeau pourrait cohabiter avec un boulevard Jacques-Parizeau.**

Réponse de Mme Corriveau : Non, nous évitons ce type de doublon.

Questions des administrateurs du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste (suite) :

- **Une administratrice demande si la famille Parizeau a été consultée.**

Réponse de Mme Corriveau : Lisette Lapointe était enchantée par la proposition de la rue Saint-Amable. Ce ne sont pas toutes les familles des défunts qui reçoivent si positivement la proposition du comité de toponymie. Certaines familles ont refusé catégoriquement nos propositions pour diverses raisons ou se disaient insultées.

- **Une administratrice demande qu'elle a été le processus pour changer le nom du boulevard Saint-Cyrille en René-Lévesque?**

Réponse de Mme Corriveau : « J'étais trop jeune. »

- **Une administratrice avance que la famille Parizeau serait probablement aussi (sinon plus) contente si la commission leur propose un boulevard?**

Réponse de Mme Corriveau : Ce n'est pas toujours le cas, la famille de Robert-Bourassa s'est désistée de l'offre d'une rue prestigieuse (avenue du Parc) à Montréal.

Commentaires des administrateurs du conseil de quartier :

- Un administrateur précise que monsieur Amable Berthelot a fondé la bibliothèque nationale qui se trouve sur la rue Saint-Amable.
- Un autre administrateur mentionne que le délai de 6 mois pourrait être prolongé pour faciliter la transition.
- Plusieurs administrateurs mentionnent la faible longueur et le mauvais état de la rue Saint-Amable.
- Un administrateur propose de nommer la rue Grande-Allée Jacques Parizeau. Notamment à cause de la présence consulaire sur cette rue pour Jacques Parizeau qui avait des visées internationales. Avec cette proposition, le nom Jacques Parizeau aura un rayonnement international plus grand.
- Des administrateurs invitent la ville à proposer des axes plus grands pour porter le nom Jacques Parizeau et que la Ville de Québec attende la réponse du gouvernement provincial.
- Une administratrice dit que la rue Saint-Amable est souvent mentionnée au conseil de quartier avec des problèmes de vandalisme et de grabuge.
- Une administratrice dit que ce que l'on efface (noms de sites) en dit beaucoup sur nous. Il y a d'autres symboles que l'on peut souhaiter effacer : du roi, la reine, la couronne (qui pourrait être nommée en l'honneur du maire L'Allier).
- Le conseil de quartier se bat pour la qualité de vie de ses résidents. Ce n'est pas simple sur Saint-Amable avec tous les bars de Grande-Allée à proximité. Le conseil s'est également battu pour le parc de l'Amérique-Française afin de conserver le boisé des franciscains.
- Un administrateur mentionne, considérant la triste histoire de la colline parlementaire, que les mots prestige et rénovations urbaines lui font mal.
- Un administrateur souligne que le guide d'autovisite du quartier Saint-Jean-Baptiste conçu par le conseil de quartier a été l'occasion de redécouvrir les noms de rues du quartier et d'explorer les couches de l'histoire.
- Un administrateur rappelle qu'Amable Berthelot fait partie d'une famille très importante dans l'histoire de la ville et de la province. On ne peut pas les traiter d'un bloc comme si on n'avait qu'un Tremblay ou un Bourassa.
- Un administrateur dit que si on veut changer le nom de la rue Saint-Amable, ce devrait être pour Amable-Berthelot.
- Un administrateur propose aussi de changer le nom de la rue Saint-Louis, un autre « faux saint », pour retirer ce lien à la royauté.

11. Suivis recommandés

Transmettre au conseil municipal et au comité de toponymie.

Approuvé par

Préparé par



Louis Dumoulin
Président
Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste



Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Cité-Limoilou

13 juin 2016

ANNEXE : RÉOLUTION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE



Québec, le 9 juin 2015

Extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mercredi 8 juin 2016 à 19 h, à l'édifice Marie-Guyart.

Résolution CA-16-38

Concernant le changement de nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau

Considérant l'importance historique de M. Amable Berthelot pour le Québec et la ville de Québec;

Considérant l'importance du rôle de M. Jacques Parizeau pour le Québec en temps que fonctionnaire, ministre et premier ministre;

Considérant l'aménagement actuel de la rue Saint-Amable;

Considérant que la mémoire de M. Jacques Parizeau serait mieux honorée par une infrastructure de plus grande qualité;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN ET D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste rejette la recommandation de modification du nom de la rue Saint-Amable pour la rue Jacques Parizeau et recommande plutôt d'envisager une voie de circulation ou une infrastructure de plus grande qualité pour honorer adéquatement la mémoire de M. Jacques Parizeau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président,

M. Louis Dumoulin